

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE DEPARTEMENTALE DE
MUSIQUE DE HAUTE-SAONE

SEANCE DU 3 JANVIER 2017

Date de la convocation : 16 décembre 2016

Nombre de membres en exercice : 22

L'An Deux Mil Dix Sept, le trois janvier, le Comité Syndical s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD.

Etaient présents :

Isabelle ARNOULD, Nadine BATHELOT, Corinne BONNARD, Dominique DIDIER, Marie-Claire FAIVRE, Anne-Laure FLETY, Eric HOULLEY, Bernadette MADIOT, Jean-Paul MAUNY, Marie-Françoise MIALLET, Eric NEDELEC, Hervé PULICANI, François RICHARD, Michel TOURNIER, Fanny THIEBAUT.

Etaient excusés :

Martine BAVARD, Joëlle CLERC, Bruno GAUCHON, Sylvain GROSJEAN, Michelle GROSMIRE, Martine PEQUIGNOT, Michel WEYERMANN.

Délibération 2017-1 portant autorisation à la Présidente à ester en justice

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

- d'autoriser la Présidente à représenter le syndicat mixte pour l'Ecole départementale de musique de Haute-Saône dans quel contentieux que ce soit et à faire appel à un avocat en cas de besoin,
- d'autoriser la Présidente à signer tout document utile relatif à ces dossiers.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET ANNEE CI-DESSUS.

La Présidente,



Isabelle ARNOULD